

---

## Levée de la séance extraordinaire du 1er germinal an II (21 mars 1794) et signatures du Président et des secrétaires

Philipp Jakob Rühl, Jean Lambert Tallien, Charles Cochon de Lapparent, Charles François Oudot, Simon Edme Monnel, François-Siméon Bézard, Dubois de Bellegarde

---

### Citer ce document / Cite this document :

Rühl Philipp Jakob, Tallien Jean Lambert, Cochon de Lapparent Charles, Oudot Charles François, Monnel Simon Edme, Bézard François-Siméon, Dubois de Bellegarde. Levée de la séance extraordinaire du 1er germinal an II (21 mars 1794) et signatures du Président et des secrétaires. In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 58;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20216\\_t1\\_0058\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20216_t1_0058_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

## Séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> Germinal An II (soir)

---

La séance est ouverte à sept heures par le citoyen Rühl, président.

L'objet de cette séance étant le renouvellement du bureau, un secrétaire procède à l'appel nominal.

Son résultat donne la majorité des voix au citoyen Tallien, en conséquence il est proclamé président, et monte au fauteuil.

Un autre secrétaire fait un second appel pour la nomination de quatre secrétaires, au lieu de trois, attendu la proclamation du citoyen Tallien à la place de président.

Cet appel terminé, il en résulte que les citoyens Leyris, Peyssard, Charles Pottier et

Baudot, réunissent la majorité des voix et sont proclamés secrétaires (1).

La séance est levée à neuf heures (2).

Signé : RÜHL, TALLIEN (*présid.*), Charles COCHON, C.F. OUDOT, S.E. MONNEL, BEZARD, BELLEGARDE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIV, 30. Mention dans *Batave*, n° 401; *J. Perlet*, n° 546; *M.U.*, XXXVIII, 40; *F.S.P.*, n° 263; *Débats*, n° 549, p. 21; *Mess. soir*, n° 582; *C. Eg.*, n° 582; *Mon.*, XX, 22; *Audit. nat.*, n° 546; *J. Sablier*, n° 1213; *Ann. patr.*, n° 446; *Rép.*, n° 93, p. 370.

(2) D'après le *Batave*, n° 401, on aurait aussi entendu des adresses et des députations au cours de cette séance, mais il semble que ce soit une impression d'ensemble sur les débats de la journée plutôt qu'une indication particulière à la séance du soir.